

Travaux à l'usine d'épuration

RELOCALISATION PERMANENTE DU PARC CANIN DE LA RUE GIROUARD EST

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 5 juin 2024 – Dans le cadre des travaux prévus à l'usine d'épuration, la Ville de Saint-Hyacinthe procédera à la relocalisation définitive du parc canin voisin pour permettre la construction des nouvelles installations et pour assurer le déplacement sécuritaire des véhicules de chantier. Cette relocalisation est effectuée en collaboration avec l'Association maskoutaine des propriétaires de chiens de Saint-Hyacinthe et devrait avoir lieu à l'automne 2024.

Un espace plus grand et plus boisé

Le nouveau parc canin sera situé dans le parc du Ruisseau, aux angles de la rue Yamaska et de l'avenue du Ruisseau, dans le quartier Assomption. « Cette relocalisation est une bonne nouvelle pour les propriétaires de chiens. Le parc est plus vaste et plus boisé que l'ancien site, offrant ainsi davantage de tranquillité aux usagers. Et grâce à sa plus grande superficie, il sera aménagé de manière à l'éloigner des résidences voisines. Une quinzaine de véhicules pourront se stationner le long de l'avenue du Ruisseau.

Nous prévoyons une transition sans interruption de service : le nouveau parc ouvrira le lendemain de la fermeture définitive de l'actuel. Des affiches seront éventuellement installées sur place pour annoncer le déménagement » informe M. André Beauregard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300